



Infosite

n° 1 - 2013



Les Vallées Calcaires Péri-Angoumoisines

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n°FR5400413

Editorial

Nous inaugurons avec ce premier numéro de l'Infosite, la mise en place d'un lien d'informations et d'échanges.

Cette première lettre d'information du site Natura 2000 des "Vallées Calcaires Péri-Angoumoisines" marque un nouveau départ dans la phase d'animation du site qui fait suite à l'important travail de concertation ayant abouti à la rédaction de la Charte. La Ligue pour la Protection des Oiseaux, en tant que nouvelle structure animatrice, va continuer la mise œuvre des mesures de gestion issues de la réflexion collective de ces dernières années.

L'objectif ? Préserver les habitats naturels et les espèces rares ou menacées qui y vivent, tout en maintenant les activités humaines en présence. Natura 2000 doit être un projet de territoire partagé entre les hommes et la nature.

Si l'État a inscrit ce territoire au réseau européen Natura 2000, ce n'est pas sans raison : les trois vallées qui constituent ce site accueillent une richesse écologique remarquable. La grande diversité faunistique présente, une des plus importantes de la région Poitou-Charentes, est directement liée à la mosaïque originale des milieux naturels du secteur.

Entre déprise agricole, surfréquentation en contexte péri-urbain, problématiques de gestion hydraulique, etc., nous risquons, si nous n'en prenons garde, de voir disparaître ce patrimoine naturel, historique et paysager caractéristique de l'Angoumois.

Si le but premier de ce bulletin est d'apporter des réponses aux nombreuses questions que vous vous posez, de communiquer sur les objectifs et enjeux de Natura 2000, il nous paraît important qu'il devienne au fil du temps l'image de votre engagement dans ce réseau, synonyme de l'accomplissement des objectifs que nous nous sommes fixés collectivement.



Par **Guillaume Planche**
Animateur Natura 2000 - LPO

LA STRUCTURE ANIMATRICE

Faisant suite à un appel d'offre de la DREAL Poitou-Charentes, la LPO France a été retenue pour animer la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000. Forte d'une expérience de 17 ans dans l'animation de sites Natura 2000, et de l'animation actuelle de 15 autres sites sur la région, la LPO mettra en œuvre ses compétences au service de la préservation de ce site au patrimoine naturel remarquable dont vous êtes les habitants et, en conséquence, les garants.

Les 3 rivières des Vallées Péri-Angoumoisines, en tant qu'affluents de la Charente, sont directement liées à l'hydrosystème du fleuve. Retenue pour animer les 4 sites Natura 2000 de la Vallée de la Charente, de Mansle jusqu'à l'Estuaire, la LPO exercera l'animation en tenant compte des continuités biologiques liées au contexte de la vallée alluviale.



Etang au Châtelard © G. Planche



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Natura 2000 en quelques mots



LE PLUS GRAND RÉSEAU D'ESPACES NATURELS EUROPÉENS PROTÉGÉS

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau écologique communautaire : le réseau Natura 2000. Ce réseau est constitué de Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux de 1979 et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive Habitat-Faune-Flore de 1992.

Sur ces sites, chaque État européen s'engage à assurer le maintien voire la restauration des milieux et des espèces les plus fragiles, en conciliant les activités humaines d'un territoire.

Natura 2000 regroupe 27 000 sites en Europe. En France, le réseau comprend 1 753 sites qui couvrent 12,5% du territoire. 9 000 communes sont concernées.

EN FRANCE : CONCERTATION ET CONTRACTUALISATION

Pour chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (plan de gestion), dit DOCOB, est élaboré en concertation avec tous les acteurs locaux : il s'agit de rechercher les moyens de faire perdurer les conditions favorables qui ont permis le maintien en bon état du site.

Un Comité de pilotage est constitué, chargé d'encadrer les différentes phases de la vie de chaque site. Le document est ensuite mis en œuvre au travers d'outils contractuels volontaristes : la Charte Natura 2000 et les Contrats Natura 2000.

Ceux-ci sont détaillés dans le feuillet détachable ci-joint.

Lien vers portail internet : www.natura2000.fr

NATURA 2000 EN POITOU-CHARENTES, C'EST :

- **12,5 %** du territoire terrestre de Poitou-Charentes soit environ **320 000** hectares
- **20 %** du réseau marin national
- **82** sites
- **212** espèces d'intérêt communautaire soit **49 %** de celles présentes en France
- **131** habitats d'intérêt communautaire soit **50 %** de ceux présents en France.

Pour plus d'infos : www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr (rubrique Nature/Eau/Paysage et Natura 2000)



Barbastelle

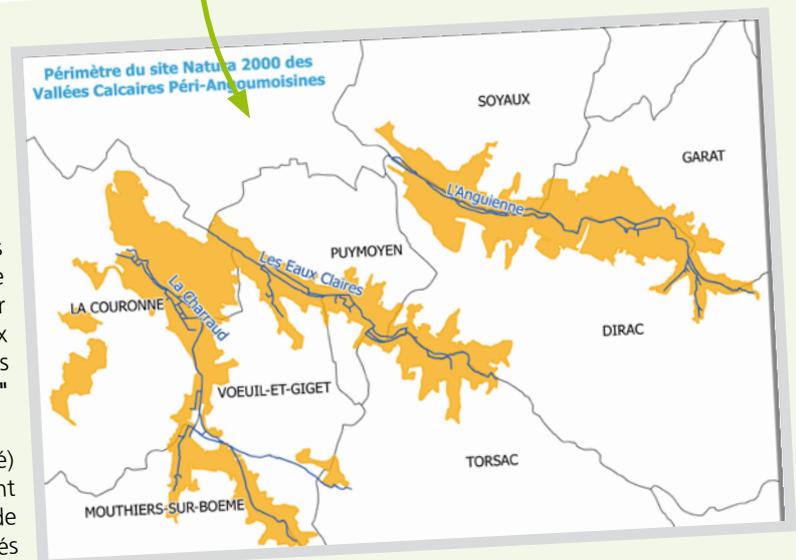
NATURA 2000 : LES VALLÉES CALCAIRES PÉRI-ANGOUMOISINES

Le site est formé d'un ensemble de 3 vallées similaires, entaillées parallèlement dans le calcaire et dénommées par leurs cours d'eau respectifs : l'Anguienne, les Eaux Claires et la Charraud.

La complexité du réseau hydrographique de ces petites rivières aux eaux limpides, fraîches et bien oxygénées, témoigne d'une activité industrielle ancienne : la papeterie. Les moulins, pour leur fonctionnement, ont nécessité la création de nombreux ouvrages (biefs, canaux, déversoirs...), eux-mêmes ponctués d'aménagements qualifiés aujourd'hui de "petit patrimoine" (ponceaux, lavoirs...).

La nature géologique du secteur (les calcaires durs du Crétacé) est à l'origine des paysages des Vallées Calcaires, typiquement caractérisés par un ruisseau en fond de vallon humide séparé de sa "chaume" par des falaises creusées de nombreuses cavités naturelles ou héritées de l'exploitation ancienne de la fameuse "pierre d'Angoulême".

Cette diversité paysagère, couplée à des interventions anthropiques, explique en grande partie l'exceptionnelle richesse écologique, faunistique et floristique du secteur, qui lui a valu sa désignation en site Natura 2000.



Le site s'étend sur 1 600 ha répartis sur 8 communes du Sud de l'ancien Angoumois.

sur les Vallées Calcaires Péri-Angoumoises

UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE

Le site offre des milieux naturels diversifiés tels que les pelouses calcicoles (communément appelées "les chaumes"), les boisements secs, les cavités, les cours d'eau et leur ripisylve, les prairies humides ou encore les boisements alluviaux qui présentent tous un patrimoine floristique, faunistique et paysager remarquable, reconnu d'intérêt européen.

- 13 habitats d'intérêt communautaire dont 4 qui présentent un intérêt prioritaire,
- 16 espèces d'intérêt communautaire dont :
 - 7 chauves-souris (Rhinolophes, Murins, Barbastelle),
 - 2 libellules (Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure),
 - 3 papillons (Azurée de la sanguisorbe, Cuivré des marais),
 - 2 poissons (Chabot, Lamproie de Planer),
 - 1 coléoptère (Lucane cerf-volant)
 - 1 reptile (Cistude d'Europe)



Cistude

L'ORIGINALITÉ DU SITE ?

La proximité entre l'élément "eau" des fonds de vallées humides et des milieux intrinsèquement secs : les pelouses calcicoles associées aux boisements de chênes vert, aux falaises, etc.

Si leurs conditions biologiques sont opposées, ces milieux ont un fonctionnement écologique très complémentaire, à l'origine de la biodiversité des Vallées Calcaires : certains secteurs constituent des zones de prédation, de reproduction ou de quiétude, alors que d'autres permettent l'hibernation des chauves-souris par exemple.



© Charente Nature



© Charente Nature

DES VALLÉES SOUS INFLUENCE HUMAINE

Des activités, liées aux besoins socio-économiques passés et actuels, se sont développées tout au long des vallées :

- production de ressources : agriculture, sylviculture, extractions de matériaux, industries...
- gestion de l'eau : captages, stations de traitement...
- loisirs : chasse, randonnée, escalade, pêche...

La conservation de la richesse biologique du site passe donc par une gestion intégrée et concertée de façon à concilier les exigences écologiques des milieux et espèces avec les besoins socio-économiques du moment.

UN HABITAT, KÉZAKO ?

Un habitat naturel est une zone terrestre ou aquatique, naturelle ou semi-naturelle, qui se distingue par ses caractéristiques géographiques (relief, climat...), abiotiques (roches, nature du sol...) et biotiques (végétation, faune). Si cet habitat est répertorié dans les annexes des directives européennes Natura 2000, on parle d'un habitat d'intérêt communautaire. Certains habitats particulièrement rares ou menacés à l'échelle européenne sont qualifiés de prioritaires.

Un habitat d'espèce est un milieu défini par des facteurs physiques et biologiques spécifiques où vit une espèce animale ou végétale à l'un des stades de son cycle biologique.

LES PELOUSES CALCICOLES, DES MILIEUX RARES ET MENACÉS

Ces formations végétales rases sont composées essentiellement de plantes herbacées évoluant sur un sol calcaire sec et pauvre en éléments nutritifs. Issues pour la plupart d'une déforestation ancienne suivie d'une exploitation en pâturage, elles sont aujourd'hui en nette régression partout en Europe du fait de la déprise agricole. Sans pâturage, les buissons et arbustes apparaissent ; le milieu se referme et évolue naturellement vers un fourré puis un boisement. Le pâturage est donc une condition nécessaire à un entretien durable de ces milieux qui possèdent une haute valeur patrimoniale à divers titres :

- **floristique** : pourvus d'espèces à affinités méridionales formant une flore originale et spécialisée,
- **faunistique** : riches en insectes, en particulier en papillons et criquets,
- **paysagère** : visibles de très loin, les pelouses constituent un élément paysager important,
- **historique et géographique** : témoins des méthodes d'exploitations agricoles traditionnelles ayant façonné certains de nos paysages,
- **médiatique** : composés de certaines espèces telles que les orchidées qui font l'objet d'un engouement tout particulier.



© Charente Nature



© Charente Nature



Cordulie à corps fin

Le document d'objectifs et les enjeux du site Natura 2000

En 2000, l'Etat a confié la réalisation du DOCOB au bureau d'étude Ouest Aménagement. Des diagnostics socio-économiques et biologiques ont été effectués, à partir desquels des enjeux, des objectifs ainsi qu'un programme d'action ont été identifiés. Approuvé en 2004 par le Comité de Pilotage, le DOCOB a été validé par arrêté préfectoral. S'ensuit alors une première phase d'animation du DOCOB, mise en œuvre par le bureau d'étude ETEN Environnement. En 2011, pour compléter le DOCOB, les membres du Comité de Pilotage se lancent, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Charente, dans la rédaction de la Charte. Aujourd'hui, c'est la LPO qui mène l'animation des actions du DOCOB en s'appuyant sur les contenus de ce dernier, synthétisés ci-dessous.

3 enjeux prioritaires

- L'enjeu majeur du site réside dans la restauration puis **le maintien des pelouses calcicoles**, qui représentent 70 % de la surface des habitats d'intérêt communautaire du site
- **Le maintien de milieux aquatiques** fonctionnels est également un enjeu important, garant de la conservation des zones humides et de la faune aquatique qui leur est inféodée
- **Les cavités** présentent également une responsabilité particulière pour la conservation des **chauves-souris**, dont toutes les espèces sont protégées en France

4 grands objectifs définis en concertation

En vue d'une gestion durable du site, 4 objectifs de gestion ont été retenus et déclinés en programme d'actions, dont voici quelques exemples :

- **Maintenir ou agrandir les surfaces des habitats d'intérêt communautaire**
 - Restauration et entretien des pelouses calcicoles, cladiaies, prairies naturelles, mégaphorbiaies, ripisylves
 - Restauration de la transparence migratoire et sédimentaire des rivières par effacement de seuils par exemple

• Maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

- Gestion de la fréquentation des sites (canalisation du public, mise en défens...),
- Désenvasement ponctuel des portions de cours d'eau,

• Concilier les activités économiques et sociales et la richesse écologique des habitats

- Sensibilisation des propriétaires, des usagers et des visiteurs des espaces naturels
- Suivi de l'évolution des activités socio-économiques (revenus, usages, technicité...)

• Approfondir les connaissances et évaluer l'efficacité des actions

- Réalisation d'inventaires complémentaires (recherche de nouvelles espèces, cartographie d'habitats, état de conservation...).



© Charente Nature

Le programme d'actions 2012-2014

La LPO mettra en œuvre une animation locale en donnant priorité à la création d'une relation de confiance avec les acteurs locaux.

Parmi les actions phares, la structure animatrice travaillera sur :

- la contractualisation : l'objet est de rencontrer des propriétaires (privés et publics) afin de les impliquer dans la démarche par la signature de Chartes et de Contrats
- du conseil en environnement
- la création d'un site web
- l'édition de documents de communication
- l'organisation de sorties naturalistes
- des interventions en milieu scolaire
- le suivi des politiques publiques (SAGE, PLU...)
- des suivis biologiques

QUI CONTACTER ?

Guillaume PLANCHE

LPO - Fondries Royales
8 rue Pujos
17300 ROCHEFORT
06 71 13 48 71
guillaume.planche@lpo.fr



Lucane cerf-volant

Découvrez maintenant toutes les fiches espèces, les infos, les actualités et les dernières actions réalisées dans les vallées Péri-Angoumoises, sur notre site internet :

<http://valleesangoumoises.n2000.fr>



© Charente Nature



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Guillaume PLANCHE / LPO 2013

Réalisation, maquette : A. BARRAUD / F. RATELET - Service Editions LPO © 2013 - ED1311001FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la LPO dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Vallées Calcaires Péri-Angoumoises", sous l'autorité du Préfet de Charente.